



AMAP du Donjon

Contrat d'engagement Œufs

Du Vendredi 08 Mars 2019 au Vendredi 28 Février 2020

Nom et Prénom:

Adresse :

Téléphone : **Portable :**

Courriel :@.....

S'engage à respecter la charte des AMAP et à régler la somme due au titre de la livraison d'œufs à Benjamin Soulard, maraicher et éleveur qui s'engage de son côté à livrer ses œufs sur le lieu de distribution, un Vendredi par mois*, à partir de 18H00 sous le préau de l'école derrière la Mairie : 2 rue des Plantes, 78550 Gressey

(*Sauf exception signalée par le référent : Le 1^{er} Vendredi du mois)

Ce contrat entre en vigueur le 8 mars 2019 et prend fin le 28 février 2020. Il y aura 12 livraisons au prix de 2,10 € chacune. Soit un règlement total de 25,20 € par chèque établi à l'ordre de Benjamin Soulard et qui sera encaissé en début de saison.

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte des AMAP « Alliance Provence » et du règlement intérieur de l'Amap du Donjon. Je m'engage à venir chercher mes œufs une fois par mois à l'heure et lieu de distribution habituelle. Je m'arrange avec une tierce personne pour récupérer mes œufs lorsque je ne suis pas disponible. Au cas où je ne suis pas venu les chercher, ils seront laissés à disposition des permanents du jour.

Je suis en accord avec les dispositions présentées ci-dessus

Date et signature Amapien :

Date et signature Producteur :